

Paris, le 14 octobre 2022

**Comité Technique de Service Central de Réseau
CTSCR des Services Centraux et Services Rattachés de la DGFIP
Réunion du vendredi 14 octobre 2022
Liminaire**

Madame la Présidente,

Solidaires Finances Publiques rappelle son soutien à la motion relative à la réorganisation et au déménagement à Montreuil du SCBCM remise au CTAC du 28 septembre 2022 et lue en intégralité lors du dernier CHSCT du 5 octobre 2022

Solidaires Finances Publiques, tout comme les autres des signataires de cette motion, demande que ce déménagement fait dans la précipitation soit abandonné. En effet, d'une part les arguments avancés pour justifier ce déménagement ne correspondent à aucune réalité. D'autre part, compte tenu du nombre important d'agents expérimentés qui ne suivront pas leur mission et du temps qui sera nécessaire pour former les agents et agents qui les remplaceront, le fonctionnement du CBCM, et donc ses missions seront en mis en péril.

Par ailleurs, et conformément aux termes du message que nous vous avons adressé, Madame la Présidente, le 27 juillet 2022, nous reposons la question sur la situation des agentes et agents de la DGFIP qui exercent dans les CBCM et dont la DGFIP ne gère la situation dans aucune instance institutionnelle.

Pour Solidaires Finances Publiques, un simple rappel aux textes (selon lequel, « **la réglementation en vigueur prévoit que les agents DGFIP affectés dans les SCBCM sont, pour les comités techniques, rattachés au collège électoral du Secrétariat général** » (annexe 3 de la circulaire du 7 juin 2018 relative à l'organisation des élections professionnelles) dans votre réponse en date du 28 juillet 2022 n'est pas satisfaisante.

En effet, pour Solidaires Finances Publiques, la situation des agentes et agents de la DGFIP exerçant dans ces services étant exceptionnelle, une application dérogatoire de la réglementation serait pleinement justifiée. Ceci nous conduit à réitérer notre demande : dans quelle(s) instance(s) la situation des agents DGFIP affectés dans ce SCBCM peut-elle être officiellement et réglementairement présentée, discutée et traitée ?

Dès lors, Solidaires Finances Publiques demande qu'un groupe de travail dédié soit organisé, lequel engagerait des réflexions et trouverait des solutions pratiques et rapidement opérationnelles pour gérer la situation de ces collègues, solutions qui trouveraient à s'appliquer à tous les services dans lesquels des collègues de la DGFIP seraient dans des situations similaires à celle du SCBCM.

- Autre point d'actualité la réunion d'accueil des agentes et agents nouvellement arrivés

Le 26 septembre 2022 a été organisée la réunion d'accueil des agentes et agents arrivant en Services centraux. Cette année, les représentantes et représentants du personnel ont été invités à assister à cette réunion, après plusieurs années pendant lesquelles elles et ils n'étaient pas invités et devaient se contenter de distribuer leurs dossiers d'accueil à l'entrée de la réunion.

Nous préférons oublier le cas particulier de la réunion d'accueil de 2021 où les horaires de début de la réunion communiqués aux organisations syndicales étaient erronés et ne leur ont même pas permis de distribuer leurs dossiers d'accueil aux nouveaux arrivants !

Dès lors, si Solidaires Finances Publiques apprécie favorablement qu'en 2022 les organisations syndicales aient été invitées à participer à la réunion d'accueil, nous souhaitons rappeler que cela constitue un retour à des pratiques anciennes en services centraux. Soulignons également que la présence des organisations syndicales lors de la réunion d'accueil constitue une pratique qui a toujours eu cours dans toutes les directions de la DGFIP. Solidaires Finances Publiques espère que sur ce point, comme sur d'autres, les services centraux seront soumis aux mêmes règles que les services du réseau !

Enfin, s'agissant de l'arrivée des nouveaux agents en services centraux et des règles spécifiques qui s'y appliquent, on ne peut pas manquer d'évoquer la période probatoire qui constitue une épée de Damoclès sur nos nouvelles et nouveaux collègues.

Solidaires Finances Publiques demande une nouvelle fois que tout soit mis en œuvre afin de favoriser l'intégration dans les meilleures conditions possibles de ces collègues dans les bureaux et les équipes des services de la DG.

Solidaires Finances Publiques sera vigilante et s'attachera à conseiller et aider les agents et agentes qui pourraient éprouver des difficultés d'intégration dans leurs équipes afin d'éviter des cas encore beaucoup trop nombreux d'exercice du soit disant « du droit de rétractation » pour employer la terminologie pudique de l'administration. Pour Solidaires Finances Publiques, dans les faits et dans la majorité des cas le « le droit de rétractation » constitue pour l'administration un moyen de renvoyer, parfois de façon subite et sans alertes préalables, une nouvelle recrue dans les services déconcentrés.

Venons en maintenant aux points inscrits à l'ordre du jour.

Retour à deux sous-directions au sein du service 2FCE

Si, comme il est indiqué dans la documentation préparatoire à ce CTSCR, cette « défusion » répond à un besoin de meilleure visibilité entre les fonctions « missions financières » et « missions comptables », Solidaires Finances Publiques n'a pas d'observation à formuler sur le fond.

Une question toutefois se pose, concernant les postes de sous-directeurs des deux futures sous-directions. Si la documentation préparatoire évoque une transformation du poste d'adjoint en poste de sous-directeur, est-ce l'adjoint actuel qui deviendra sous-directeur de la 2ème sous-direction ou sera-t-il fait appel à une autre personne pour occuper ce poste de sous-directeur ?

Projet de modification de l'arrêté d'organisation de la DGFIP porté par la DLF

Selon la documentation fournie, la réforme est due aux évolutions législatives, soit notamment la suppression de la taxe sur l'audiovisuel public.

S'agissant de la TTF, la TSCA, la taxe d'aménagement, la taxe d'archéologie préventive, la DMTO citées, qui seront désormais réglementairement incluses dans le périmètre des compétences des sous-directions B et F de la DLF, ces taxes sont-elles déjà concrètement gérées par la DLF ?

A défaut, l'indication qu'il n'y aura du tout de formation, pose des questions. En effet, toute nouvelle taxe a naturellement des spécificités et nécessite un minimum de formation des agents qui les prendront en charge.

De même, s'il s'agit de nouvelles taxes à gérer, cela devra être pris en compte dans la charge de travail et dans la répartition de celle-ci entre les équipes.

Elections professionnelles 2022

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur la fiabilisation des adresses électroniques. En effet, lors de la réunion de présentation des élections professionnelles du 16 septembre 2022, en réponse à nos interrogations sur ce sujet, il avait été indiqué que le SRH travaillait sur cette problématique.

Solidaires Finances Publiques souhaite savoir où en sont ces travaux, à moins de 8 semaines des élections.

De même, nous souhaitons connaître la méthode utilisée pour fiabiliser les adresses électroniques.

En effet, lors de l'arrivée des nouveaux agents en septembre 2022, lorsque leurs adresses nous ont été communiquées, nous avons constaté dans certains cas des erreurs dans le suffixe des adresses : à titre d'exemple « fiances.gouv.fr ». Ce type d'anomalie conduisait à se demander si cela avait été fait manuellement, avec tous les risques d'erreurs que cela comporte.

Dès lors, pour les élections professionnelles, un envoi test est-il prévu à tous les votants avec un recyclage des adresses conduisant à un retour du type « adresse inconnue » ?

Point d'étape sur la DTNum

Concernant la formation, sur la formation initiale, Solidaires Finances Publiques apprécie favorablement, à ce stade, l'inclusion dans la formation initiale de la présentation des nouvelles thématiques aux nouvelles promotions d'élèves dès cette année à l'ENFIP.

S'agissant de la formation continue, l'adaptation de l'offre aux retours des participants et notamment l'enrichissement avec le module dédié aux managers sur la méthode agile, est apprécié mais appelle à la vigilance. En effet, les managers devront être fortement sensibilisés aux risques que comporte la méthode agile, notamment en matière de conditions de vie au travail, sujet que nous avons souvent évoqué au sein de ce CTSCR.

Dans le même ordre d'idées, la formulation dans la fiche selon laquelle la DTNUM, je cite « **se propose de contribuer à faire de la DGFIP une organisation agile à l'échelle, pilotée par la donnée** » suscite les mêmes inquiétudes de notre part en termes de conditions de vie au travail!

Par ailleurs, Solidaires Finances Publiques s'interroge car il semble qu'il y ait beaucoup de mouvements et de départs de la DTNum depuis sa création. Il semble qu'il soit difficile de recruter à la DTNum.

Enfin, sur les indifférents travaux en cours à la DTNUM, nous reviendrons dans le cours de débats sur certains projets qui suscitent des interrogations chez certains collègues informaticiens que nous aurions souhaité convier en tant qu'experts mais qui n'étaient malheureusement pas disponibles.

Réaménagement des locaux de la DIE

Solidaires Finances Publiques souhaite savoir à quelle date et selon quelles modalités la visite des futurs locaux par les organisations syndicales pourra être organisée, ainsi qu'il avait été proposé lors d'un précédent CTSCR

Solidaires Finances Publiques demande également à quel état d'avancement en sont les travaux, et à quelle date précise est prévu l'emménagement dans les locaux rénovés.

Point d'étape sur la réorganisation du SRH

Si l'on peut tout à fait admettre que comme l'indique la fiche, « **la modification de l'organigramme doit trouver sa traduction dans une implantation immobilière en cohérence avec la nouvelle organisation.** », la communication tardive, voire le déficit de communication posent de véritables problèmes et sont particulièrement anxiogènes pour tous les agents et agents concernés.

Sans parler des rumeurs qui n'ont pas manqué de circuler, comme chaque fois que la communication est déficiente ou trop tardive.

Enfin, Solidaires Finances Publiques demande des explications sur les rumeurs de bureaux partagés qui circulent dans nombreux de services.

Questions diverses

Déménagements dans les services centraux

Nous regrettons que pour les déménagements du Montaigne, qui concernent 800 personnes, aucun document détaillé ne nous ait été transmis avant la séance.

Calendrier prospectif détaillé à court, moyen et long terme des déménagements des services réorganisés et autres services potentiellement concernés par des réaménagements de locaux ou déménagements (point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Solidaires Finances Publiques)

Sans reprendre intégralement la formulation de notre demande d'inscription de ce point à l'ordre du jour, nous rappellerons que les agentes et agents des services SI et RH réorganisés ne disposent malheureusement que d'informations distillées au compte-goutte sur de prochains déménagements qui vont très fortement impacter leurs conditions de vie au travail à court, moyen ou long terme.

Sans parler des rumeurs particulièrement anxiogènes pour les agentes et les agents.

Problème de climatisation au CIP de Noisiel

Nous vous avons alertée, Madame la Présidente par un message de 25 juillet 2022 sur le problème, déjà maintes fois évoqué dans cette instance, de la climatisation au CIP de Noisiel.

Dans ce message nous faisons part de notre étonnement du fait qu'il avait été régulièrement répondu à nos questions qu'il était impossible d'équiper ce site d'une climatisation.

Nous avons également souligné dans ce message que l'impossibilité nous semblait toute relative et évolutive selon les occupants des différentes pièces dans la mesure où un système de climatisation avait été programmé et réalisé pour des bureaux occupés par des prestataires externe.

Nous terminions notre message en demandant que la climatisation soit installée dans tous les bureaux et demandions à quelle échéance cela pourrait être réalisé.

Solidaires Finances Publiques vous remercie, Madame la Présidente, ainsi que l'ensemble de votre équipe pour votre disponibilité et pour la préparation de ce CTSCR.

==oooOOOoooo==